

SOUS TOUTES RÉSERVES  
COURRIER ÉLECTRONIQUE

Longueuil, le 12 mai 2026



**Objet : Demande d'accès – 26-27-011 - DAI - Fouilles complètes en CR**

---

Madame,

La présente suit votre demande d'accès à des documents reçue à nos bureaux le 14 avril et par laquelle vous souhaitez obtenir les documents répondant aux demandes suivantes :

- J'aimerais avoir le nombre de «fouilles complètes» qui ont été effectuées dans les centres de réadaptation (centres jeunesse) de votre organisation, le tout détaillé par année depuis 2022.
- J'aimerais également obtenir toutes les communications internes et/ou avec le ministère en lien avec une nouvelle directive nationale sur les fouilles complètes dans les centres jeunesse.

À cet effet, vous trouverez ci-dessous les informations répondant au point 1 de votre demande :

2022	1
2023	710
2024	999
2025	874
<b>Total général</b>	<b>2584</b>

Quant au point 2, nous vous invitons à consulter les documents « *LET\_Transmission\_Directives\_Fouilles\_aux PDG* » et « *DIR\_Fouilles pour les jeunes hébergés dans un milieu de réadaptation* » joints à notre réponse.

Nous vous informons également que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. À cet égard, conformément à l'article 135 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1), vous disposez d'un délai de trente (30) jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé pour répondre à votre demande. Vous trouverez, joint à la présente, une copie de l'avis vous informant de ce recours en révision.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute information supplémentaire et veuillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.



---

M<sup>e</sup> Amélie Proulx, Responsable de l'accès à l'information,  
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est

AP/et

p.j. Documents  
Avis de recours